



Licences HBC Ambazac Saison 2025/2026

Les licences doivent être faites en ligne. Pour ce faire, envoyez un mail en indiquant : nom, prénom, date de naissance, dernier club (le cas échéant), adresse mail et numéro de téléphone avec en objet « demande de licence + nom » à l'adresse mail du club : 6087004@ffhandball.net

Pensez à vérifier vos spams, le lien y arrive très souvent.

Vous avez 15 jours à partir de l'envoi du lien de la fédération sur votre boîte mail pour finaliser votre licence. A défaut, le lien ne sera plus valide, vous devrez nous contacter pour l'envoi d'un nouveau lien.

!!! Attention : aucune licence ne sera validée par le club sans le règlement !!!
(Licence non validée = pas de possibilité de jouer les matchs)

Seul le règlement de votre licence est à nous retourner sous enveloppe avec les noms et prénoms du licencié dans la boîte aux lettres du club située dans l'entrée du gymnase ou directement à l'entraîneur. Une attestation de paiement peut être délivrée à la demande, notamment pour des prises en charge par les CE.

Les éléments suivants vous seront demandés lors de la demande de licence via le lien envoyé par mail :

- photo d'identité (à renouveler tous les 3 ans). Une simple photo de près sur fond uni suffit.
- pièce d'identité (carte d'identité ou passeport ou permis de conduire ou livret de famille)
- certificat médical précisant obligatoirement la date de naissance du licencié et la mention « pratique du handball en compétition » ou « pratique du handball en loisir » (validité 3 ans) pour les majeurs uniquement
- attestation questionnaire médical (à compléter et à signer en ligne)
- autorisation parentale pour les mineurs (à compléter et à signer en ligne)
- règlement intérieur du club (à signer en ligne)
- attestation probité-honorabilité (à compléter et à signer en ligne) pour tous les licenciés à partir de 16 ans

En cas de renouvellement de licence, seuls les documents à mettre à jour vous seront demandés.

Si vous rencontrez des difficultés à faire votre demande de licence, contactez-nous via la boîte mail du club : 6087004@ffhandball.net

En cas de mutation, contactez notre responsable sportif, François MOUDER par mail : framoud@yahoo.fr

Info supplémentaire : toutes les informations du club (entraînements à venir, annulés, matchs, horaire divers, manifestations du club, tarifs promo ou places pour le LH...) passent par l'application Teampulse que vous devrez télécharger. Le code pour rejoindre votre groupe, ou celui de votre (vos) enfant(s), vous sera fourni par l'entraîneur en début de saison.

Nous vous souhaitons une très bonne saison sportive parmi nous !



Tarifs des licences 2025/2026

<u>Catégories adultes</u>	
Dirigeant	40 €
Sénior (2007 et avant)	140 €
Section Loisir et Handfit	85 €
<u>Catégories jeunes</u>	
Jeunes nés en 2008	140 €
Jeunes nés entre 2009 et 2013	95 €
Jeunes nés entre 2014 et 2019	85 €
Jeunes nés en 2020 et après	70 €
! MUTATION ! Le tarif des mutations est le suivant : +16 ans : 165 € 13 / 16 ans : 94 € <u>Frais de mutation à la charge du joueur.</u> <u>Licence à demi-tarif les 2 premières saisons.</u> Familles nombreuses : 50 % à partir de la 3^{ème} licence sur la ou les moins chère(s) Modalités de paiement : Paie ment par chèque à l'ordre du HBC Ambazac, en espèces ou par carte bancaire directement en ligne. <u>(possibilité de paiement en 2 ou 3 fois, merci de noter les dates d'encaissement souhaitées au dos des chèques)</u> Les bons CAF, les chèques vacances, les chèques Conseil Départemental et Régional, Pass'Sport, Pass'Club, ainsi que les bons licences Super U sont également acceptés.	



Règlement intérieur du Handball Club d'Ambazac

Engagement obligatoire pour toute personne licenciée au HBCA Saison 2025-2026

Je soussigné(e), Madame, Monsieur (1) nom, prénom :

m'engage pour moi ou pour mon (mes) enfant(s) mineur(s) nommé(s) :

..... à :

- **Avoir une conduite respectant les règlements de la Fédération Française de handball** dont vous pouvez prendre connaissance auprès du secrétaire (code d'arbitrage, statut et règlements FFHB, Ligue Nouvelle Aquitaine et Comité de la Haute-Vienne).

- **Respecter l'esprit sportif pendant et autour des activités liées au club** : le conseil d'administration du HBCA peut prononcer à tout moment une interdiction de gymnase envers les licenciés ou parents de licenciés ayant :

- o porté préjudice directement ou indirectement, aux activités de l'association ou à sa réputation par quelque moyen que ce soit. Cela comprend toute action sur les réseaux sociaux par le biais de statuts ou messages sur les comptes personnels accessibles au public ou à un nombre non restreint de personnes ;
- o tenu des propos irrespectueux ou indécents, à l'encontre de l'association en tant que telle, ainsi qu'en direction d'un de ses membres ou d'un de ses dirigeants.

- **Payer l'amende** qui me serait infligée (par chèque à l'ordre du Hand Ball Club d'Ambazac, dans la semaine suivant la notification) si mon comportement fait l'objet du rapport disciplinaire d'un officiel (membre C.A Ligue ou Comité de la Haute-Vienne présent sur les lieux) ou d'un arbitre (avant, pendant ou après une rencontre).

- **Restituer**, dès le dernier match officiel de la saison en cours, l'ensemble des équipements appartenant au HBCA et mis à disposition dans le cadre des compétitions disputées par les équipes de ce club.

- **Verser le montant total de la licence** en même temps que la remise de demande de licence et du certificat médical : espèces, un ou plusieurs chèques à l'ordre du HBCA, carte bancaire en ligne, chèques vacances, bons : CAF, Conseils départemental et régional, Super U, Pass'Sport, Pass'Club. La licence ne sera envoyée à la Ligue que si cette condition est respectée.

- **Déclarer sur l'honneur** ne prendre aucun produit interdit (produits dopants, alcool...) dans le cadre des entraînements et compétitions. Les joueurs devant en consommer à des fins thérapeutiques devront posséder une autorisation d'utilisation thérapeutique (AUT) de ces substances.

- **Autoriser la publication de mon image** ou celle de mon (mes) enfant(s) : Oui / Non (1) selon le complément au règlement intérieur du Hand Ball Club Ambazac.

Droit à l'image : Pour promouvoir nos activités, des photos ou vidéos des adhérents peuvent apparaître dans la presse régionale, sur notre site internet (<http://www.hbca87.fr>) ou nos réseaux sociaux. Suivant les articles 2261 à 2268 du Code civil, vous avez la possibilité de vous opposer à la diffusion des images vous concernant ou concernant votre enfant. Nous apporterons une attention toute particulière afin qu'il ne puisse y avoir atteinte à la dignité de votre enfant ou à la vôtre. Sur ce point, vous avez la possibilité d'annuler à tout moment votre accord.

Mutation hors délais : Toute mutation demandée hors délais sera soumise à acceptation du Conseil d'Administration par vote à la majorité plus une voix de ce dernier.

Le non-respect d'une ou de plusieurs de ces clauses vaut exclusion de tout(e) licencié(e) du HBC Ambazac.

A _____, le _____

Signature (des parents pour les mineurs)

(1) Rayer la mention inutile